

# Renaturation des Œles du Rhône

Dossier de la rédaction de H2o  
September 2021

Projet de territoire mené par le CEN en partenariat avec CNR

Isabelle Ayrault, présidente-directrice générale de CNR, et Jean-Yves Chetaille, président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN), ont signé un partenariat portant sur la renaturation des zones humides des Œles du Rhône. Ce partenariat a été officialisé sur site à l'occasion du lancement des travaux, en présence de Marielle Figuet, maire de Châteauneuf-du-Rhône, de Michèle Rivasi, députée européenne, Julien Cornillet, maire de Montélimar et président Montélimar Agglomération, Eric Phelipeau, vice-président en charge de l'environnement au Département de la Drôme et des partenaires et acteurs du projet.

La renaturation des zones humides des Œles du Rhône est un projet d'envergure portant sur 14 hectares. Il vise à la reconnexion au fleuve et entre eux de 4 étangs, afin de restaurer une meilleure circulation d'eau et une meilleure dynamique des flux au sein de ces espaces alluviaux. D'un montant global de près de 2 millions d'euros, il est porté au plan Rhône-Saône et bénéficie du soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Les travaux débutent ce mois de septembre et s'achèveront en 2023.

Les quatre étangs concernés par le projet sont d'anciennes graviers qui, après l'arrêt des extractions de granulats, sont devenus des plans d'eau confinés et sauvages où la végétation a repris ses droits. Ils constituent aujourd'hui des zones humides riches en biodiversité. Plusieurs espèces rares y ont élu domicile comme la nette rousse, un canard plongeur, ou l'utriculaire à levure, petite plante carnivore d'eaux stagnantes. Cependant, ces espaces naturels tendent à s'appauvrir et se dégrader. Le peu d'échanges avec le fleuve ainsi que la prolifération d'espèces invasives comme la jussie, conduisent notamment à l'asphyxie progressive du milieu. Concrètement, les travaux vont porter sur la reconnexion des étangs entre eux et au fleuve Rhône. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les berges, aujourd'hui abruptes, seront également reprofilées et végétalisées pour laisser place à des rosiers et des boisements humides. Le but est de diversifier les habitats naturels et l'accueil de la faune sauvage. Le projet fédère 39 acteurs du territoire et partenaires qui sont représentés et travaillent ensemble en comité de pilotage. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN et la maîtrise d'œuvre a été confiée à Dynamique Hydro et la réalisation du chantier à l'entreprise de Travaux publics Berthouly. La production des roseaux est prise en charge par l'entreprise Arbre Haie Forestier tandis que le Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar produira les ligneux (saules, les peupliers ou encore les aulnes). Ce projet de restauration s'intègre plus largement dans le Plan Rhône-Saône, un programme d'aménagement du fleuve et de son affluent visant à concilier préventions des inondations, développement économique et amélioration du cadre de vie.

Lac du Meyrol et Œles du Rhône